

Pas assez de langues dans le supérieur !

Dans l'enseignement supérieur, les langues ne sont pas logées partout à la même enseigne. Si quelques établissements en font une priorité, la plupart pourraient beaucoup mieux faire. Mais la situation s'améliore lentement.

Dossier coordonné par **Philippe Berkenbaum**, avec **Mélanie Geelkens**

C'est une vieille rengaine, qu'aiment marteler les employeurs confrontés à une pénurie de talents : le niveau en langues étrangères des jeunes diplômés serait trop faible par rapport aux attentes du marché du travail. Plusieurs coupables sont pointés du doigt : la rareté des cours dans le fondamental, l'insuffisance de ceux du secondaire, le manque d'attrait des étudiants eux-mêmes... Mais sur le banc des accusés, l'enseignement supérieur occupe une place de choix. Les universités et hautes écoles négligeraient l'apprentissage des langues. Une réputation justifiée ?

S'il est vrai que par le passé, la plupart des établissements n'en faisaient pas une priorité, la donne serait en train de changer. Mais il serait risqué de généraliser. « Il y a sans doute des lacunes et cela reste variable en fonction des

cursus, concède Toni Bastianelli, directeur de la haute école de la province de Liège. Dans les filières économiques, on va par exemple organiser un semestre de cours en anglais. Mais on ne le fait pas pour le bachelier d'assistant social, parce que cela ne se justifie pas. »

Chaque institution décide du nombre d'heures de cours qui fera partie du programme. « Les départements se

basent sur l'analyse du marché de l'emploi, sur les témoignages de diplômés, sur ce que proposent les autres universités, sur des audits internes... », détaille Christine Bouvy, sous-directrice de l'Institut supérieur des langues vivantes de l'ULg.

Cours de langue ou cours en langue étrangère ?

Dans la limite des moyens disponibles, les contraintes budgétaires existent. L'enseignement des langues coûte cher car il ne peut être donné dans des amphis de 600 personnes, mais uniquement en petits groupes. Par ailleurs, les grilles horaires ne seraient pas extensibles à l'infini.

Une alternative existe : les cours en langue. L'argument financier est ainsi contourné et les professeurs n'y voient pas d'inconvénient, eux qui pratiquent souvent l'anglais dans le cadre de leurs recherches. Ces cours sont en constante augmentation. Mais ici aussi, des contraintes subsistent. Décrétales, d'abord. Il est légalement interdit de prévoir plus de 25 % du cursus prodigué en langue étrangère en bachelier, et 50 % en master, même si des dérogations existent. La situation s'améliore : avant le récent décret « Paysage », qui entre en vigueur en cette année académique 2014-2015, l'immersion était interdite durant les trois premières années du supérieur.

Autre inconvénient : ce type de pédagogie n'est envisageable que si les étudiants possèdent un niveau minimum. Ce qui serait loin d'être toujours le cas.

« L'enseignement secondaire ne fait pas toujours très bien son travail, regrette Philippe Neyt, directeur de l'Institut des langues vivantes de l'UCL. On se retrouve confronté à une très grande hétérogénéité à laquelle on doit s'adapter. Par exemple, 70 % des étudiants possèdent un niveau élémentaire de néerlandais lorsqu'ils arrivent en première. »

La situation serait cependant meilleure en anglais. La langue de Shakespeare est d'ailleurs le premier choix dans l'enseignement supérieur. Parce qu'elle serait plus répandue dans le monde du business, mais aussi parce que les étudiants se tournent plus volontiers vers elle que vers celle de Vondel. « On a beau répéter aux jeunes que le néerlandais est important, ils pensent qu'ils pourront s'en passer, pointe Philippe Emplit, vice-recteur à l'ULB. Jusqu'au jour où ils passent leurs premiers entretiens d'embauche... C'est le jour où on saute à l'eau qu'on se rend compte qu'il faut savoir nager ! »

Priorité à l'anglais également en raison de la présence d'étudiants internationaux, pour qui le néerlandais pourrait tout aussi bien être du chinois. « Chez nous, 30 % des inscrits viennent de l'étranger et n'ont aucune notion de néerlandais. On ne peut pas leur imposer ces cours », poursuit le vice-recteur bruxellois.

S'il accorde de plus en plus de place aux langues, l'enseignement supérieur continue de penser que la maîtrise de celles-ci ne fait pas complètement partie de ses obligations. « L'université n'es-

time pas qu'elle est entièrement responsable de cela. Il n'y a pas de raison qu'elle compense ce que les autres niveaux scolaires n'ont pas réalisé. Et les étudiants doivent aussi prendre leur formation en main », lance Vincent Wertz, prorecteur à l'UCL.

Et de citer de nombreuses possibilités mises à leur disposition : séjours linguistiques à l'étranger (ou en Flandre), cours du soir, tables de conversation, opportunité de suivre un cursus dans une université néerlandophone (VUB

à l'ULB, KUL à l'UCL), tandems linguistiques entre deux jeunes d'établissements différents...

Ceux qui mettent le paquet

« On sait aussi que le fait de posséder un permis B est important pour décrocher un emploi. Mais ce n'est pas pour cela qu'on va dispenser des cours d'auto-école ! ajoute le prorecteur. Les employeurs voudraient aussi des choses qui n'existent pas. Des diplômés trilingues, qui possèdent déjà 5 ans d'expérience... Sans leur en laisser le temps. »

Cette vision n'est pas partagée par

tous. Si les universités offrent grosso modo les mêmes opportunités (pas toujours très poussées), certaines hautes écoles ont décidé de mettre le paquet sur les langues. L'Ichec (Brussels management school) et l'Ihecs (Institut des hautes études des communications sociales) restent des établissements souvent cités en exemple. Dès la première, des cours tant en anglais qu'en néerlandais sont orchestrés. Et les échecs dans ces deux branches sont difficilement acceptés pour passer à l'année suivante.

« C'est une question de choix d'institution, souligne Martine Osterrieth, se-

crétaire académique aux études à l'Ichec. On contourne les problèmes budgétaires et de grille horaire en prodiguant des cours en langue. C'est un critère qui compte beaucoup lorsque les jeunes viennent s'inscrire. »

« On met aussi en avant le taux d'insertion de nos diplômés sur le marché de l'emploi », ajoute-t-elle. Soit 80 % qui trouvent un job dans les trois mois. Pas seulement grâce aux langues : les profils économiques sont certainement plus demandés que d'autres. « Mais ça y contribue », conclut-elle. Un exemple à suivre ? ● M. Gs ●●●

Vondel, Shakespeare et Goethe, sésames pour l'emploi

Quelles langues mènent à l'emploi ? N'en déplaie aux jeunes francophones, le néerlandais est incontournable. De même que l'anglais et l'allemand, dans une moindre mesure.

C

eci n'est pas un scoop : maîtriser une ou plusieurs langues étrangères est une sacrée corde à l'arc de celui qui désire trouver un job. Il suffit de parcourir les offres d'emploi pour s'en convaincre. Et d'écouter les employeurs pour se rendre compte que cette compétence est loin d'être maîtrisée par tous.

Selon l'« Eurobaromètre sur l'employabilité des diplômés », 67 % des 7 000 recruteurs publics et privés européens interrogés considèrent que la connaissance de langues étrangères joue un rôle important pour l'embauche. Près de la moitié des entreprises très présentes sur la scène internationale jugent que les compétences linguistiques sont un atout majeur pour l'avenir. Une étude qui date de 2010, mais il y a peu de raisons d'imaginer que la situation aurait drastiquement changé ces quatre dernières années...

En 2010 également (il n'existe pas de statistiques plus récentes), le Forem a analysé les 118 840 offres d'emploi qui avaient transité par ses services pour identifier les compétences les plus fréquemment demandées. Le tiércé de tête : diplôme (53 %), expérience professionnelle (49 %) et permis de conduire (34 %). La connaissance d'une langue autre que le français est citée dans 12 % des annonces.

Douze pour cent : cela peut sembler faible. Mais toutes les offres ne passent pas systématiquement par le Forem, notamment celles concernant des postes à responsabilité. « Or, plus on s'élève dans les fonctions, plus celles-ci nécessitent de gérer des personnes, plus le bilinguisme (voire plus) est demandé, met en évidence Christophe Uylenbroeck, business unit manager chez Experis. Aussi, il y a dix ans, pour les métiers moins spécialisés, on pouvait se permettre d'être plus exigeant, poursuit-il. Aujourd'hui, les patrons ont tellement du mal à trouver les bons profils que s'ils exigent d'emblée que la personne soit trilingue, ils savent que le poste restera vacant. »

Mouton à cinq pattes

Les employeurs auraient également parfois une fâcheuse tendance à chercher un mouton à cinq pattes lorsque cela

n'est pas tout à fait nécessaire au regard de l'usage réel des langues dans la fonction exercée au quotidien. Par exemple, certaines grandes firmes indiqueraient le bilinguisme automatiquement dans leurs offres, même si cela ne se justifie pas pleinement, pour affirmer leur identité de firme nationale.

Il n'empêche : dans un monde globalisé, rares sont ceux qui peuvent échapper à l'utilisation d'une autre langue. « Et en Belgique, ce monde globalisé commence avec le néerlandais, qui est très important sur le marché national, quelles que soient les fonctions, pointe Marc Vandeleene, porte-parole de Manpower. Beaucoup de portes se ferment pour les francophones à cause de leur mauvaise connaissance de

cette langue. »

L'anglais est également inévitable. Toujours selon cette analyse du Forem, la langue de Shakespeare serait toutefois moins sollicitée que celle de Vondel. Cette dernière est demandée par 54 % des employeurs, contre 35,4 % pour la première. L'Allemand vient compléter le podium (8 %). Les moins de 3 % restants sont partagés entre l'italien, l'espagnol, le luxembourgeois, l'arabe, le turc et le russe. ●●●

●●● Si les étudiants aiment souvent se tourner vers des cours d'espagnol ou d'italien, l'allemand serait donc statistiquement un meilleur calcul dans le monde du travail. D'autant qu'il s'agit malgré tout d'une des trois langues nationales et que l'Allemagne est non seulement un pays limitrophe, mais aussi le deuxième partenaire commercial de la Belgique (derrière les Pays-Bas et devant la France). Les interlocuteurs néerlandais ont par ailleurs

la réputation de très peu faire du business en anglais... Cette compétence

serait particulièrement recherchée dans les provinces limitrophes de Liège et Luxembourg.

Langues exotiques

Tout dépendra évidemment des secteurs d'activité. Un informaticien devra forcément parler anglais, un avocat aura un avantage s'il peut se débrouiller convenablement en néerlandais, un

commercial travaillant à l'import/export aura un plus s'il maîtrise l'allemand...

La situation varie également en fonction des (grandes) entreprises et de leur nationalité. « Chez Audi ou Bosch, l'allemand est indispensable pour être engagé. Chez Toyota, tout le monde parle anglais mais le management est japonais. Etc., cite Christophe Uylenbroeck. A la limite, il faudrait presque avoir une idée de son parcours professionnel pour faire les bons choix. Mais c'est évidemment impossible. »

Quant aux langues « exotiques » (russe, chinois, japonais...), elles ne seraient finalement

pas un sésame systématique vers un job en Belgique, contrairement aux idées reçues. A moins de vouloir quitter le plat pays pour travailler dans l'une de ces contrées. « Dans le monde des affaires, pouvoir parler la langue de l'interlocuteur est toujours un plus, nuance toutefois Marc Vandeleene. Ne fut-ce que pour briser la glace. » L'apprentissage n'est de toute façon jamais une perte de temps... ● M. Gs

LA FEB POUR L'ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS

« Comment dit-on nombrilisme en anglais ? » C'est sous ce titre provocateur que Pieter Timmermans, l'administrateur délégué de la FEB, s'est fendu fin juillet d'une carte blanche dans la presse flamande. L'objet de sa sortie médiatique ? L'absence quasi totale de cours dispensés en anglais dans nos universités, au nord comme au sud du pays. « Le monde des entreprises estime qu'il est grand temps de mener le débat sur les cours en anglais dans nos universités d'une manière ouverte et tournée vers l'avenir », écrit le patron des patrons en soutenant un appel similaire lancé par le recteur de l'université de Gand.

Pieter Timmermans se défend d'affirmer que la multiplication des cours en anglais à l'unif sera la solution miracle au recul de la qualité de l'anglais parlé par les étudiants. Mais il y voit au moins trois avantages majeurs, du point de vue des employeurs. « Notre pays est une petite économie ouverte, explique-t-il, dont les exportations vers le monde entier sont extrêmement importantes. Nos marchés étrangers sont mille fois plus vastes que notre marché national. L'époque où l'on faisait des affaires dans un rayon de 20 kilomètres est révolue. » Avec Bruxelles, « la Belgique possède un centre diplomatique d'envergure mondiale, comportant de très

nombreuses institutions qui utilisent l'anglais comme langue véhiculaire. D'autres organisations internationales y sont également fortement représentées. Elles constituent un pool de recrutement important pour nos futurs universitaires ».

De plus, « pas moins de 50 % de l'emploi dans le secteur privé dépend d'entreprises sous contrôle étranger ou dans lesquelles des investisseurs étrangers ont largement leur mot à dire, et dont la langue véhiculaire est l'anglais. Je suis donc convaincu que l'enseignement en anglais armera encore mieux nos étudiants sur un marché du travail où l'internationalisation

et la mondialisation de l'économie font de la connaissance de l'anglais une compétence de base très demandée ».

Enfin, termine-t-il, les universités elles-mêmes auraient tout intérêt à étendre la présence de l'anglais dans leur enseignement. Cela leur permettrait de conclure plus facilement des accords de coopération avec des universités étrangères et d'accueillir plus d'étudiants - et surtout de « cerveaux » - étrangers. D'autant plus que l'anglais est la langue de la recherche, non seulement en sciences, mais aussi en médecine, pour les ingénieurs et en économie. Le débat est lancé. ● Ph. B.